

Circulaire du premier trimestre **2017/2018**

La rentrée est faite !

C'est avec plaisir que j'intègre la communauté éducative du collège Ursuya pour la guider et l'animer afin de vivre avec vous l'année qui s'ouvre à nous. Une année qui sera riche je l'espère d'échanges, de partages, de collaborations, de réussites entre les différents acteurs de la communauté éducative au service de l'accueil des élèves, l'occasion de vivre une belle aventure humaine.

Jean-Pierre Roche-Rouzade ainsi que tous les personnels de l'établissement ont œuvré pour que vos enfants trouvent des conditions d'accueil et d'enseignement satisfaisantes. Je salue le travail effectué par Jean-Pierre Roche-Rouzade et lui souhaite bonne route sur la côte luzienne.

Chaque rentrée est l'occasion de se fixer de nouveaux objectifs et de tirer les leçons de l'année précédente, sur ce que nous devons maintenir et sur ce que nous devons améliorer. Cette réflexion sur nos organisations et nos dispositifs nous permet d'adapter nos propositions aux instructions ministérielles et aux attentes des parents. Comme vous le savez, la réforme des collèges a été engagée l'année dernière ; nous allons œuvrer cette année à la mise en place du Livret Scolaire Unique (LSU) retraçant toute la scolarité d'un élève du CP à la 3^e. Il s'agit donc de la mémoire de la scolarité de chaque enfant, en fournissant à chaque trimestre aux familles et aux élèves des renseignements sur la nature et l'évolution des apprentissages.

Cette année, plus de 300 élèves sont inscrits au collège et 13 classes le composent, avec 3 classes sur tous les niveaux avec, en 5^e, une quatrième classe en plus. Cette répartition des classes permet un fonctionnement dans de bonnes conditions avec des effectifs dans chacune des classes donnant la possibilité à chaque enfant de participer et de poser des questions aisément à chaque cours. En donnant le meilleur de soi-même, chaque enfant se construit peu à peu aussi bien sur le plan scolaire ou bien humain grâce aux actions solidaires menées dans l'établissement et dans le cadre de la pastorale. Conscient que chacun est acteur de ses divers apprentissages, tout élève sera ainsi l'artisan de son année et lui donnera les couleurs de son engagement.

Mais tout ceci n'est réalisable qu'avec le soutien des familles, en comptant sur votre participation aux différentes réunions d'informations, aux rencontres parents/professeurs, ainsi qu'aux actions de l'A.P.E.L. (Association Parents d'Elèves). L'A.P.E.L. se joint à nous pour vous solliciter à rejoindre l'association en espérant avoir de nouvelles candidatures pour faire fonctionner l'association des parents d'élèves. Si nous sommes conscients de l'importance de notre rôle éducatif, nous sommes aussi conscients de l'importance de la qualité du lien unissant les familles à l'établissement, un lien tissé dans la confiance et la responsabilité. C'est ainsi que nous pourrons aider vos enfants à progresser et à préparer le mieux possible leur avenir.

Pour notre part, nous souhaitons favoriser un climat et des conditions d'accueil permettant à chaque jeune de prendre confiance en lui, de faire fructifier ses talents, de la connaissance, de l'intelligence, mais aussi du corps et du cœur.

Nous abordons ainsi, confiants et déterminés, cette nouvelle année scolaire. Nous souhaitons à tous, parents, enfants, une année scolaire sereine et pleine de satisfactions.

Pour l'équipe pédagogique et éducative du collège Ursuya,
Xavier POMIRO
Chef d'établissement

INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Les changements au niveau de l'équipe pédagogique**

Les départs : Mme CARDETTI Corinne, Mme DUHART Marie-Christine, Mme ETCHEVERS Nathalie, Mr GERMANO Franck, Mme MAVIEL PASSERAT Virginie, Mr ROCHE-ROUZADE Jean-Pierre.

Les nouveaux enseignants : Mme ARDANZ Kattin (Mathématiques), Mme GUILLAUME Pauline (Espagnol), Mme LABEYRIE Pantxika (Arts plastiques), Mr LEROUX Christopher (Anglais), Mme LUCAIN Mélanie (Anglais), Mr MICHELET Pierre (Technologie), Mr POMIRO Xavier (Mathématiques).

➤ **Résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) 2017** : cette année, le taux de réussite est de 90,4% avec 25 mentions Très Bien, 15 mentions Bien et 18 mentions Assez Bien. En tout, 87,9% des admis ont obtenus une mention cette année, un record. Bravo aux lauréats et aux professeurs !

Cette réussite récompense les efforts fournis tout au long de l'année, et le suivi des consignes et méthodes données par l'ensemble des enseignants. La validation du cycle 4 du socle commun et l'obtention du DNB constituent un des enjeux de la fin de la classe de 3°, tout comme l'obtention de la filière souhaitée pour la poursuite des études au lycée. Il est important de souligner que le DNB représente le 1^{er} diplôme des élèves avant les échéances du baccalauréat au lycée.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DU COLLEGE

PROJETS ET FONCTIONNEMENTS PEDAGOGIQUES 2017/2018

Lors des journées pédagogiques, nous avons décidé de maintenir pour l'année 2016/2017, les dispositifs suivants :

- **Aide aux élèves en difficultés** : mise à disposition d'exercices sur Labomep pour l'aide en Mathématiques. Un identifiant et un mot de passe sont nécessaires, distribués par l'enseignant.
- **Accompagnement Personnalisée (AP)** : l'AP est intégrée d'une façon générale aux cours dispensés par les enseignants. Pouvant être à la fois d'ordre méthodologique ou bien organisationnelle, elle peut être aussi l'occasion de travailler autrement, dans un mode collaboratif entre pairs ou bien alors sur des supports différenciés en fonction des groupes de besoins.
- **Dispositifs pour les élèves « dys »** : une convention est passée entre la famille, la Maison du Handicap, le médecin scolaire et l'Etablissement. Le contrat sera conditionné par un bilan dans un centre référent pour les troubles du langage et des apprentissages.
- **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I.)** : trois projets sont abordés de la 5° à la 3° au travers de divers apports disciplinaires vus en cycle 4. Un de ces projets sera soutenu à l'oral en fin de 3°, intégrant ainsi l'évaluation du DNB. L'évaluation de la prestation orale portera sur la maîtrise de la langue, française, étrangère, ou basque, selon le souhait de chaque élève. Les techniques de communication et l'argumentation de l'élève expliquant les raisons de son choix d'EPI seront prises en compte lors de l'évaluation. Davantage d'informations seront communiquées aux élèves en cours d'année, dans la mesure où la soutenance de l'oral se fera le 6 juin.
- **Mise en place de contrats individuels** : sur des objectifs (travail et comportement) fixés avec l'élève. Le suivi est assuré par un professeur référent, choisi par l'élève, sur une période de 6 à 8 semaines. Les parents sont informés chaque semaine de l'évolution et peuvent ainsi vérifier si les objectifs fixés sont atteints.
- **Brevets blancs** : pour les classes de 3èmes, deux sessions réparties sur l'année.

LA SECTION FOOT

La Section Sportive Football a été créée en 2010 sous l'impulsion de Mr Irastorza alors professeur de mathématiques dans notre établissement. Elle a été dès lors conventionnée avec le président du District de Football des Pyrénées Atlantiques Mr Jean Michel Larqué, la commune d'Hasparren représentée par Mr le maire, le club de football local le Hasparren Football Club et Mr Roche-Rouzade alors chef d'établissement du Collège Ursuya.

L'objectif premier de cette section est la réussite scolaire de l'élève en lui permettant de s'épanouir personnellement dans une activité qu'il apprécie. Chaque trimestre, les élèves seront évalués sur leur progression, leur performance mais aussi sur leur comportement. Un suivi scolaire individuel est mis en place faisant le lien entre le personnel enseignant, la direction et les parents. Si l'élève éprouve des difficultés scolaires, l'équipe pédagogique mettra en place un soutien personnalisé sur le temps de la section afin que l'élève puisse se remettre à niveau.

Au niveau des séances d'entraînement sur le terrain, l'accent sera mis sur le perfectionnement technique, la coordination, l'apprentissage des lois du jeu, des principes de jeu offensif et défensif. L'éducateur veillera sur le temps de récupération en proposant un travail basé sur la qualité technique et la répétition. Pour ce faire la commune d'Hasparren nous met à disposition son terrain synthétique ainsi que la salle Mendela pour des séances de futsal. Les élèves participeront aux compétitions UNSS football et futsal au niveau excellence. Nous avons déjà un joli petit palmarès : champion départemental en benjamin, deux fois troisième régional en futsal dans la catégorie minime.

Pour conclure, la Section Sportive Football du collège Ursuya est un levier de motivation pour la réussite scolaire et l'épanouissement personnel de l'enfant. La valorisation est mise sur la progression individuelle de l'élève mais aussi sur l'intégration d'un savoir vivre ensemble spécifique au sport collectif.

LA SECTION PELOTE

Une grande partie des élèves de la section sportive pelote suit la scolarité dans les classes bilingues (Basque), les résultats sont bons voire très bons. Les élèves sont très assidus aux cours délivrés en section pelote que ce soit dans le domaine technique, tactique et physique. Les progrès sont notoires à la fin de chaque année scolaire, pour preuve les résultats acquis lors des différents tournois intra-muros et en UNSS. Régulièrement le collège rafle les titres dans les différentes spécialités individuellement et par équipes dans le championnat UNSS.

Cette année encore un très grand nombre d'élèves (50) s'est présenté aux tests de sélection pour gagner la place dans la section sportive pelote du collège Ursuya en 6° /5°. Tout élève inscrit en 6° continue dans la section jusqu'en 3° ; certains élèves s'inscrivent d'ailleurs au pôle France par la suite.

Un lien étroit s'est noué entre les responsables de clubs de pelote, le professeur d'EPS, l'intervenant de pelote ; le travail complémentaire réalisé entre tous les protagonistes entraîne certains de nos élèves au haut niveau ; ils deviennent les modèles à suivre. Les différents partenaires continuent à faire confiance à la section sportive pelote et facilitent la tâche en mettant à notre disposition les installations sportives

LES OPTIONS LINGUISTIQUES

- **Parcours bilingue, de la 6° à la 3°**

En plus du basque enseigné durant 3h, plusieurs matières sont enseignées en euskara de la 6° à la 3°.

	6°	5°	4°	3°
Basque, 3h	x	x	x	x
Histoire-Géo	x	x	x	x
SVT	x			
Mathématiques		x		

En classe de 6° : trois possibilités, au choix

- 1) L'anglais LV1 (4h par semaine)
- 2) L'espagnol LV1 (3h par semaine) + l'anglais LV2 (3h par semaine)
- 3) L'espagnol LV1 (3h par semaine) + le basque (3h par semaine)

- **A partir de la 5°** : début de la LV2, anglais ou espagnol (2,5 h par semaine). Il s'agit d'une spécificité de la réforme des collèges.
- **A partir de la 5°** : initiation basque possible (2h par semaine)
- **En classe de 3°** : option découverte professionnelle possible (ODP)

Les élèves qui choisissent cette option crée une mini- entreprise en partenariat avec EPA entreprendre pour apprendre qui est une association qui rapproche l'école de l'entreprise. Les mini-entrepreneurs sont accompagnés par un ou des enseignants, et un parrain ou une marraine qui les orientent et construisent avec eux un projet économiquement viable.

Après avoir trouvé le produit à concevoir, réaliser et commercialiser, les élèves étudient le marché, trouvent des investisseurs et officialisent la mini-entreprise EPA. Pour faire vivre la mini-entreprise les élèves choisissent le service dans lequel ils souhaitent travailler (PDG, service administratif, service marketing, service financier, service technique service commercial). Le parrain ou la marraine vient faire passer un entretien de recrutement pour vérifier si l'élève possède les qualités requises pour travailler dans le service souhaité.

Pour encourager l'excellence et valoriser les réalisations des jeunes, EPA organise des salons régionaux au cours desquels les mini-entrepreneurs exposent leurs projets et sont évalués sur une présentation professionnelle. Les meilleurs en régions participent au championnat national. Une fois le concours passé, les élèves clôturent la mini-entreprise et les bénéfices réalisés servent au préfinancement de la mini-entreprise de l'année suivante.

La création de la mini-entreprise permet d'appréhender la gestion de projet et d'acquérir des réflexes pour concrétiser une idée. En aval de la création, les mini entrepreneurs découvrent l'organisation d'une entreprise et apprennent à respecter des objectifs tels que :

- Découvrir le fonctionnement d'une entreprise
- Améliorer leur compréhension du monde économique
- Développer leurs capacités à prendre des décisions, prendre des responsabilités et s'organiser
- Eveiller, stimuler et valoriser leurs qualités personnelles (créativité, autonomie...)
- Favoriser l'orientation scolaire des élèves.

IMPORTANT :

**Le choix d'une option représente un engagement jusqu'en fin de 3^{ème}.
Par conséquent, il est impossible d'arrêter une option en cours de scolarité.**

LES ATELIERS EDUCATIFS : PROPOSITIONS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

Cette année encore, des ateliers permettent aux élèves de découvrir des activités, d'exprimer leur talent et parfois même de se réconcilier avec le système scolaire. Toutes ces activités, qu'elles soient artistiques, culturelles ou sportives, ont une réelle influence sur l'ambiance de l'établissement.

Les ateliers ci-dessous sont gratuits.

- **Atelier danse**, avec Valérie Cazenave : une réunion sera mise en place pour informer les élèves sur les modalités de fonctionnement. Il faudra consulter les tableaux d'affichage.
- **Atelier théâtre**, avec Mme Arrate. Cet atelier aura lieu le lundi. Les objectifs pédagogiques de cet atelier sont de travailler les compétences liées à l'oral, être plus à l'aise au contact d'autrui, trouver sa place au sein d'un groupe, être plus à l'aise avec son corps, avoir davantage conscience de soi et de la relation à l'extérieur, et développer la confiance en soi.
- **Chorale** avec Mme Dachary, avec la participation à ***Jazz in collèges*** le 25 mai. Les inscriptions s'effectuent jusqu'au 4 octobre. Des informations complémentaires seront fournies par la suite.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Dès le début de l'année il faut prendre les bonnes résolutions. Il est important d'inviter vos enfants à être acteurs de leur réussite et de leur progression.

Quelles que soient leurs facilités, leurs difficultés, les principes de base sont les mêmes pour tous les élèves :

- *Etre actif en classe pour mieux comprendre et ainsi faciliter le travail personnel*
- *Eviter les bavardages, les rêveries, etc.*
- *Oser poser les questions aux enseignants pour obtenir des explications complémentaires*
- *Relire les leçons et apprendre ce qui doit l'être chaque soir : la régularité et l'organisation permettent de ne pas être débordé.*
- *Réaliser les exercices d'entraînement signalés systématiquement par les professeurs. Ils sont nécessaires pour bien maîtriser les notions et ne pas être pris au dépourvu lors des contrôles.*
- *Faire le travail écrit avec application, pas seulement pour être « en règle ».*

➤ Information sur les procédures d'orientation post-3°

Vous aurez tout au long de l'année des informations et des réunions pour pouvoir discuter de l'orientation de votre enfant, avec son professeur principal notamment. Cependant, en voici les grandes lignes :

- Pour **l'enseignement public** : les familles remplissent le dossier remis par le professeur principal fin mai. Ce dossier est complété par les enseignants et fait l'objet d'une saisie informatique dont la clôture se situe aux environs du 15 juin. Les différentes commissions d'affectation se réunissent jusqu'à la fin du mois de juin et les familles sont informées de l'affectation de leur enfant fin juin début juillet.
- Pour **l'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat** : un recensement des vœux des élèves sera effectué par les professeurs principaux de 3°, sur demande des établissements privés, afin de planifier des entretiens d'inscription avec le chef d'établissement du lycée visé. Les familles seront amenées à finaliser l'inscription auprès du lycée. Il sera nécessaire pour toute affectation envisagée dans un établissement privé sous contrat d'Aquitaine de compléter le dossier AFFELNET.

Toutes ces procédures vous seront précisées durant l'année. Vous pouvez aussi consulter la documentation ONISEP sur www.onisep.fr.

Une réunion d'information sur l'orientation post 3° sera organisée en début d'année 2018. Vous aurez davantage d'informations par la suite.

➤ Cahier de textes en ligne Ecoledirecte, en remplacement de Scolinfo

Les codes d'accès au cahier de textes en ligne vont être transmis aux familles prochainement. Cependant, cette possibilité de consultation doit être un moyen d'information complémentaire. Le cahier de textes personnel doit être tenu régulièrement et avec soin. C'est une responsabilité essentielle de chaque élève.

PRECISIONS SUR LE REGLEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

Heures d'ouverture du Secrétariat

Lundi – Mardi – Jeudi de 8h00 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 8h00 à 17h00

ATTENTION : le standard téléphonique sera fermé de 12h30 à 13h30

Les demandes de rendez-vous auprès des enseignants devront systématiquement passer par le carnet de liaison de votre enfant et non par téléphone.

➤ Stationnement

Nous sommes tous concernés par ce souci du matin, du midi et du soir...

Les pompiers de la caserne voisine nous ont signalé que des voitures stationnaient sur leur parking, au point de leur empêcher toute sortie de leurs véhicules en cas d'urgence.

Il faudra faire preuve de civisme et de patience, dans l'intérêt de tous et pour préserver la sécurité indispensable aux abords d'un établissement scolaire.

➤ Vie scolaire

Monsieur M HARISTOY RESPONSABLE DE LA VIE SCOLAIRE est votre interlocuteur privilégié chaque fois qu'il est question de **l'organisation et du déroulement de la vie quotidienne au collège** (entre autres, contrôle des retards et des absences). **Tél : 05.59.29.62.89 entre 8 h et 12 h et 14 h et 17 h 30.**

Educateurs de vie scolaire : Mesdames Catherine LURO, Valerie CAZENAVE et Monsieur Mikel DISSARD.

Conseiller Principal d'Education : M Michel HARISTOY

M HARISTOY est associé aux personnels enseignants notamment pour assurer le suivi individuel des élèves. Il pourra vous recevoir sur rendez-vous.

➤ Absences – retards

Les élèves sont soumis à l'obligation scolaire. Les absences ou les retards doivent être signalés quand ils sont prévisibles : **le jour même, avant 10 h par téléphone au n°05.59.29.62.89 puis, par écrit, sur le carnet de liaison.**

Les retards sont gênants et doivent rester exceptionnels. En cas de retard, l'élève **ne sera accepté en cours** qu'avec un bulletin signé par la Vie Scolaire. (Motif du retard à noter sur le carnet de liaison).

Un relevé peut être signalé et envoyé à l'Inspection Académique dans le cas d'absences trop fréquentes.

➤ Regroupement d'élèves - Entrées et sorties du collège

Nous rappelons aux élèves qu'il est interdit de stationner, de chahuter et de fumer aux abords de l'entrée de l'Etablissement. Le plan VIGIPRATE a renforcé l'interdiction de regroupement devant les structures scolaires.

A noter que depuis cette rentrée scolaire 2017, **les familles pourront déposer leurs enfants dès 7h30 au collège** et ce tous les jours de la semaine. (Mise en place d'un personnel de surveillance)

L'entrée au collège est obligatoire à 8h15 heure de début des cours et aucune sortie n'est possible avant 16h40 heure de fin des cours. En cas d'absences de dernière minute d'un ou plusieurs professeurs les élèves ne pourront pas quitter l'établissement et seront gardés sous surveillance au sein du collège. Dans le cas d'absences de professeurs prévues et anticipées, les familles en seront informées par courrier ou téléphone et pourront récupérer leurs enfants après accord du chef d'établissement

Nous vous rappelons qu'une étude du soir gratuite est assurée également tous les jours de la semaine de 17h à 18h. C'est une heure d'étude encadrée et une aide peut être apportée aux élèves désirant y assister.

➤ Retenues

Les retenues se déroulent tous les soirs de la semaine de 17h à 18h. Le report de date ne sera possible qu'à titre exceptionnel. Une retenue de 2h peut aussi se dérouler le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30 pour des fautes plus lourdes.

A noter également une mini retenue tous les jours de la semaine d'une durée de ½ h de 13h à 13h30 plutôt utilisée afin de rattraper un travail demandé incomplet ou non fait (à l'appréciation de l'enseignant).

➤ Procédures de récupération des devoirs et des cours pour les élèves absents :

Chaque élève devra avoir un ou plusieurs « correspondants » dans la classe, dont il prendra les coordonnées (téléphone, mél...). Les professeurs principaux faciliteront la mise en place de ces réseaux.

En cas d'absence, l'élève devra se rapprocher de ses camarades pour obtenir les cours et les devoirs, soit par mail (cours scannés), téléphone ou tout autre moyen.

L'établissement ne fournit pas de photocopies.

Cependant dans le cas d'une absence d'un élève et dans ce cas uniquement, l'établissement fera une exception pour le rattrapage des cours et autorisera la fourniture de photocopies.

Il est conseillé à l'élève absent de se mettre à jour rapidement de ses cours dès son retour (maximum 3 jours) sous peine de voir cette autorisation refusée.

L'élève absent reste le premier responsable du rattrapage de ses cours.

U. N. S. S.

L'Association sportive fonctionne le mercredi après-midi, de 13h à 16h30 généralement, sous la responsabilité d'Isabelle PARGADE, professeur d'EPS. Les enfants peuvent participer à des rencontres sportives avec ceux des collèges publics et privés de notre secteur géographique. Dans ce cas, ils ont la possibilité de prendre leur repas au self du collège.

Un calendrier annuel des activités proposées est édité et affiché sur le tableau près des vestiaires d'EPS. Pour des raisons d'organisation et notamment de réservation des bus, il convient de s'inscrire chaque semaine sur ce tableau,

le vendredi précédent l'activité choisie. Le calendrier des compétitions sera consultable ultérieurement sur le site du collège. Les parents sont tenus de venir récupérer leur enfant au collège à la fin de la session UNSS, il n'y a pas de garderie assurée.

Les déplacements se font en bus, les frais sont pris intégralement en charge par le collège. En contrepartie nous invitons les élèves à vendre quelques carnets de tombola en début d'année. Tout carnet invendu doit être rendu complet. Tout carnet perdu doit être réglé, soit 10€. Chaque enfant bénéficie d'un ticket gratuit sur chaque carnet.

Lors de la première inscription de l'année scolaire il est obligatoire de fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive.

TRANSPORTS SCOLAIRES

* Les demandes d'**inscriptions** aux transports scolaires sont à saisir **directement sur le site** : www.transport64.fr / scolaires en quelques clics.

* Pour une première inscription, vous devrez ouvrir le module INSCRIPTION ☑ « Je M'inscris ! » Puis vous suivez les démarches selon la demande à faire. Un guide pratique est proposé en cas de nécessité.

* La **réinscription est obligatoire chaque année** : le dossier de l'élève doit être validé ou actualisé.

* **Point d'information du Département** :

Hôtel de Département à PAU
64 Avenue Jean Biray Tél : 05 59 11 42 00

BOURSES NATIONALES et DEPARTEMENTALES

BOURSES NATIONALES (élève en collège)

Cette aide est mise en place par le Ministère de l'Education Nationale.

A chaque rentrée scolaire vous devez faire ou refaire la demande car elle n'est pas renouvelable d'une année scolaire sur l'autre. Une circulaire d'information, comportant également le barème d'attribution des bourses, a été remise à tous les élèves par le CPE la semaine du 11 septembre. Un coupon réponse est à compléter, et **à nous retourner même sans demande de dossier.**

Les dossiers complets, avec toutes les pièces administratives demandées (dont l'avis d'impôt 2016 sur les revenus de 2015), sont à remettre au secrétariat jusqu'au 10 Octobre inclus, de façon et à pouvoir les transmettre au service des bourses, DSDEN des Pyrénées Atlantiques, en temps et en heure, soit pour le 18 Octobre 2017

La liste des boursiers arrêtée nous parviendra à partir du 23/11/17 ainsi que les notifications des décisions à remettre aux familles.

ARS : AIDE DEPARTEMENTALE à la RESTAURATION SCOLAIRE

Conscient des difficultés financières que connaissent certaines familles et afin de faciliter l'accès de tous aux services de restauration, le Département apporte **une aide spécifique aux élèves demi-pensionnaires ou internes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).**

Pour l'année 2017, les aides forfaitaires sont les suivantes :

- * **0.30€ par repas** pour les demi-pensionnaires ou internes bénéficiaires de l'**ARS non boursiers d'Etat**
- * **0.45€ par repas** pour les demi-pensionnaires ou internes bénéficiaires de l'**ARS et boursiers d'Etat**

L'aide départementale est **directement déduite de la note de frais** qui vous est transmise par l'établissement.

Une circulaire coupon/réponse a également été distribuée cette semaine à tous les élèves par le CPE, qui est à nous retourner avec le **justificatif de versement de l'ARS** pour les concernés.

SORTIES – VOYAGES - ECHANGES

Pour les élèves de 6^{ème}, un stage de cohésion, à Saint Etienne de Baigorry.

Les objectifs de ce séjour sont :

- Apprendre à chacun à s'intéresser à l'autre.
- Vivre en collectivité et comment bien vivre ensemble
- Sensibiliser et former l'élève aux questions d'expression et de communication.



Pour les 5^{èmes} bilingues, un échange est mis en place avec un collège près de Bilbao.

Pour les 3^{èmes}, un séjour en Andalousie du 1^{er} au 7 avril.

Thème d'année : « L'ESPERANCE »

L'espérance est « cette capacité de croire au-delà des raisonnements humains, de la sagesse et de la prudence du monde pour croire en l'impossible. Elle ouvre de nouveaux horizons, rend capables de rêver ce qui n'est même pas imaginable ». « L'espérance est une belle vertu, mais elle est également un chemin difficile. »

Extrait de l'audience générale du mercredi 28 décembre 2016 du Pape François.

Le texte suivant, illustre ce thème et peut servir de base à une réflexion personnelle

**Au milieu d'une création qui crie sa souffrance,
L'Espérance se faufile sans bruit.
Elle est bien là au carrefour de nos errances.
Quant elle vient dissiper nos nuits
Au milieu d'un monde qui ne sait plus voir le ciel.
L'Espérance chante son hymne.
Il suffit que nos regards se tournent vers elle
Pour que soient chasser nos abîmes.
L'espérance se sème à tout vent
Et devient le germe d'une vie plus belle ;
Elle raffermir les cœurs en leur donnant
Une énergie nouvelle.
Au milieu d'un quotidien souvent envahit par le doute ou le chagrin
L'Espérance vient rallumer la flamme et sécher toutes les larmes.
L'Espérance est la lumière qui donne un sens à notre vie,
Et les cœurs qu'elle éclaire retrouvent paix et harmonie.**

Françoise Sailien

Vivre cette « Espérance », c'est vivre la bienveillance dans les relations entre les personnes de la communauté éducative.

Vivre cette « Espérance », c'est se mettre en marche pour favoriser le progrès, la croissance, la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Vivre cette « Espérance », c'est vivre les projets qui seront menés, solidairement, en équipe.

Vivre cette « Espérance », c'est permettre que chacun trouve sa place au sein de la communauté éducative.

Vivre cette « Espérance », c'est enfin oser la rencontre avec le Christ, l'expérience de la Foi dans la vie de l'établissement.

Que cette orientation pastorale, pour l'année 2017-2018, nous appelle, en témoins du Christ, à conduire nos actions et nos relations aux autres, par nos attitudes fondées sur l'Évangile, dans tous les temps de la vie de l'ensemble scolaire.

Bonne réflexion et Bonne rentrée scolaire à tous,
**L'équipe pastorale de l'ensemble scolaire Hazparne,
Xexili Etcheto, Isabelle Lajus, Bixente Lohiague et Myriam Martinon.**

LES DATES IMPORTANTES DU PREMIER TRIMESTRE

- Début de la formation PSC1 : le 20 septembre, 13h-16h30

- Rencontre parents/professeurs de 6° : le 19 septembre, 18h30
- Réunion parents/professeur principal 4° : le 26 septembre, 17h
- Réunion parents/professeur principal 3° : le 28 septembre, 17h
- Réunion parents/professeur principal 5° : le 3 octobre, 17h

- Assemblée Générale APEL : le 12 octobre, 19h
- Réunion des parents correspondants de classe : le 13 octobre, 18h30
- Journée prévention internet : le 7 novembre

- Journée pédagogique : le 10 novembre, il n'y aura pas de cours, pas de garderie

- **Stage des 3° : du 27 novembre au 1^{er} décembre**

- Conseils de classe 6B/6C/6A : le 28 novembre, 17h
- Conseils de classe 5B/5A : le 30 novembre, 17h
- Conseils de classe 5C/5D : le 4 décembre, 17h
- Conseils de classe 3B/3C/3A : le 5 décembre, 17h
- Conseils de classe 4B/4C/4A : le 7 décembre, 17h

- Journée des communautés éducatives : le 1^{er} décembre, il n'y aura pas de cours, pas de garderie

- Réunion parents/professeurs 6° : le 11 décembre
- Réunion parents/professeurs 3° : le 12 décembre
- Réunion parents/professeurs 5° : le 14 décembre
- Réunion parents/professeurs 4° : le 18 décembre

- Célébration de Noël : le 22 décembre
- Cross du collège 6°/5°/4°/3° : le 22 décembre